

Office AI du Valais
Tél. 027.324.96.11
www.aivs.ch

Service de placement
Rue des Creusets 26
1950 Sion
Av. de la Gare 45
1920 Martigny



"Engager un collaborateur par le biais de l'assurance-invalidité permet à chacun de trouver son bonheur"

Présentation de l'assuré

M. John Monnet, fromager de profession, exerce la profession de cimentier. Par la suite, des problèmes de santé le contraignent à cesser son activité. Pris en charge par notre office, il est actuellement au bénéfice d'une demi-rente d'invalidité. Sa capacité de travail est de 50%. A l'issue d'un stage mis en place par notre assurance, il est engagé comme chauffeur-livreur auprès des Ateliers de Chandoline à Sion à un taux d'activité de 50% dès le mois de juillet 2009. A ce jour, M. Monnet travaille toujours auprès de cette société et ce, à la grande satisfaction de son patron M. Gard.

Présentation de l'entreprise

M. Louis-Philippe Gard est le directeur des Ateliers de Chandoline à Sion et de Gard Métal à Sierre. Ces sociétés sont actives dans le domaine de la tôlerie industrielle et de la construction métallique. Au total, ces deux entreprises occupent 35 collaborateurs.

M. Gard, en tant que chef d'entreprise, qu'est-ce qui vous a amené à collaborer avec l'assurance-invalidité ?

Lorsque que j'ai repris la société des Ateliers de Chandoline, celle-ci occupait déjà une personne au bénéfice d'une demi-rente AI. A son départ à la retraite, c'est tout naturellement que j'ai pris contact avec le service de placement de l'AI pour repourvoir ce poste.

Quelles étaient vos attentes en vous adressant à l'AI ?

Tout d'abord, il s'agissait simplement d'engager un collaborateur. Avec le recul, en y réfléchissant, je constate que l'engagement d'un collaborateur par le biais de l'assurance-invalidité permet à chacun de trouver son bonheur.

Comment a réagi votre personnel à cet engagement ?

Si le poste de travail est bien adapté aux limitations de santé, le handicap ne se remarque pas.

Qu'a amené M. Monnet dans votre entreprise ?

Accueillir un nouveau collaborateur qui a dû se remettre en question, appréhender la vie sous un nouvel angle, s'ouvrir pour s'en sortir est une expérience particulièrement enrichissante pour l'entreprise. M. Monnet amène également un vécu totalement différent de celui de ses collègues.

Quels conseils donner à un employeur qui souhaite engager une personne avec une atteinte à la santé ?

Se jeter à l'eau, car un bilan économique positif doublé d'un bilan humain enrichissant devrait convaincre n'importe quel employeur d'engager une personne en situation de handicap.

Etes-vous à la recherche d'une collaboratrice ou d'un collaborateur ?

Contactez simplement notre service de placement, au **027 324 96 11** ou **readaptation@aivs.ch**

Le Team Placement de l'Office cantonal AI du Valais vous souhaite une bonne et fructueuse année 2012